

LE ROLE DES PAPES
DANS LA CANONISATION DE SAINT JEAN EUDES

Notes et souvenirs

Par J. Hamon, eudiste

La cause du Père Eudes fut introduite devant la Sacrée Congrégation des Rites en 1874; elle s'acheva par l'apothéose du 31 mai 1925. Bien que la procédure ait requis un demi-siècle, on peut estimer que l'affaire fut menée rondement, si l'on tient compte des immenses difficultés qui barraient la route au départ. « Canoniser le Père Eudes? Autant vouloir ressusciter un mort! », s'était écrié Monseigneur Brossais Saint-Marc, archevêque de Rennes, quand le Père Le Doré se présenta chez lui, en 1868, pour l'ouverture de l'information diocésaine. Il s'agissait bien, en effet, d'un mort enterré depuis près de deux siècles. Comment, après un tel délai, retrouver ses écrits dispersés par le vandalisme de la grande Révolution? Comment reconstituer la série des témoignages nécessaires pour étayer la cause? Comment laver le Père Eudes du soupçon de gallicanisme, qui pesait généralement sur le clergé français du XVIIe siècle? Comment faire face aux énormes dépenses qu'exigerait la procédure, alors que la congrégation des Eudistes, en cette année 1868, ne comptait même pas une cinquantaine de membres?

Or, toutes ces difficultés ont été finalement surmontées; le Père Eudes a été inscrit au catalogue des saints. Plusieurs études ont déjà mis en relief les raisons de cette remarquable réussite.¹ Il y eut d'abord l'incroyable dynamisme du Père Le Doré. Ce Breton d'Auray avait une âme de « croisé », disons même de « chouan », c'est-à-dire de quelqu'un qui rêve de batailler pour une cause ardue et noble. Il se trouvait dans la force de l'âge (34 ans) quand le Père Gaudaire, supérieur général, le chargea de la cause du fondateur. La difficulté même de la tâche stimula son tempérament de lutteur. En quelques années il réalisa une oeuvre colossale; elle équivaldrait, selon le cardinal Charost, à « sept ou huit thèses de doctorat ès lettres ». Un autre artisan de la victoire fut le Père Gabriel Mallet, postulateur idéal, qui s'établit à Rome en 1895, et déploya pendant une trentaine d'années, au service de la cause, les ressources multiples de son talent. Enfin l'on doit mentionner, avec émotion, « l'union sacrée » qui s'établit, dès le début, entre les familles spirituelles du fondateur, pour assurer le succès de l'entreprise. Par leurs prières, par leur action diligente, par leurs sacrifices financiers consentis avec joie, les fils et les filles de saint Jean Eudes firent face aux exigences de la situation, et soutinrent le courage de ceux qui menaient le combat.

Cependant il y a, dans cette histoire déjà très belle, un aspect notable qui n'a pas été suffisamment mis en lumière: c'est la contribution personnelle apportée par les

¹Cf. J.-B. ROVOLT, *Vie du T.R.P. Ange Le Doré*, Besançon 1925 tome I, p. 143-193; J. HAMON, *À propos du 25e anniversaire de la canonisation de saint Jean Eudes*, dans *Notre Vie*, mai-juin 1950, p. 71-85.

Souverains Pontifes à la glorification du Père Eudes, contribution telle qu'on peut affirmer que si le fondateur a reçu les honneurs des autels, il le doit premièrement et principalement à la bienveillance des grands Papes que furent Pie IX, Léon XIII, saint Pie X, Benoît XV et Pie XI. Tous, sans exception, se sont intéressés directement à sa cause; chacune de leurs interventions a constitué un pas décisif sur la voie de la canonisation. Il y a là une donnée historique que la reconnaissance envers le Saint-Siège nous invite à souligner, en ce cinquantième anniversaire de la glorification de notre fondateur.

PIE IX (1846-1878): L'INITIATIVE VINT DE LUI

Après la restauration de la congrégation, en 1826, les Eudistes songèrent à rendre justice à la mémoire de leur Père; des projets tendant à instruire sa cause furent élaborés, surtout en 1847 et en 1865; mais on les abandonna très vite, en raison des obstacles, qui paraissaient insurmontables. Et pourtant nous voyons, en 1868, le Père Gaudaire charger impérativement le Père Le Doré de commencer les travaux d'introduction du procès diocésain. Quel fait nouveau s'était donc produit, capable de dissiper les hésitations et les craintes jusque là dominantes? Ce fait nouveau avait été l'entrée en scène du Pape Pie IX en personne. Déjà en 1851 le Pontife avait dit à un Eudiste, qu'il avait reçu en audience, le Père Coubard: « Je connais bien votre bon Père Eudes. Je lis en ce moment sa vie. C'était un homme savant dans les choses de Dieu, plein de zèle et de vertus. Il a bien servi Jésus-Christ et son Église ». Quelques années plus tard en 1867, recevant un autre Eudiste, le Père Gahier, le Pape s'exprima de façon encore plus explicite. Après avoir fait l'éloge du fondateur, il prononça ces paroles mémorables: « Il faut introduire sa cause de canonisation au plus tôt ». Ce désir du Saint-Père, exprimé de façon formelle, apparut aux Eudistes comme un ordre providentiel. Ils passèrent immédiatement à l'action. C'est donc bien le chef de l'Église qui est à l'origine de l'entreprise. Sans la directive initiale qu'il donna, on n'aurait sans doute pas osé commencer une telle affaire; car le Père Gaudaire était par nature, un timoré; quant au Père Le Doré, il devint supérieur général en 1870; ses nouvelles obligations ne lui auraient pas laissé les possibilités de manoeuvre qui lui avaient permis, en 1868, de se jeter à fond dans la bataille. Grâce à l'intervention personnelle de Pie IX, tout commença au bon moment, avec l'élan qui est un premier gage de victoire.

Ici se pose une question: comment ce Pape, écrasé par les soucis d'un lourd pontificat, avait-il eu l'occasion de s'intéresser au Père Eudes, et de l'admirer au point de le juger digne des honneurs des autels? On doit se rappeler qu'avant de devenir chef de l'Église, en 1846, le cardinal Jean Mastai Ferretti, futur Pie IX, était évêque d'Imola; il y avait alors grande misère dans son diocèse, au plan matériel comme au spirituel; le cardinal souffrait particulièrement du sort des femmes et filles que la détresse entraînait hors du droit chemin. Dès qu'il eut connaissance de l'établissement d'une maison de Soeurs du Bon-Pasteur à Rome, en 1838, il écrivit lettre sur lettre pour avoir une fondation semblable dans sa ville épiscopale. En 1845, trois religieuses arrivèrent d'Angers à Imola. Le cardinal les logea dans une aile de son palais, en attendant qu'on eût organisé pour elles, et leurs futures pensionnaires, un local adapté il leur manifesta une bonté sans égale. C'est par elles qu'il connut les origines et le fondateur d'une oeuvre qui répondait si parfaitement à ses préoccupations pastorales. Tout naturellement il reporta sur le Père l'admiration et l'affection qu'il éprouvait pour les filles. Telle fut l'origine de sa vénération à l'égard du Père Eudes.

Lorsque la cause fut portée à Rome, le 2 juin 1870, Pie IX accepta d'en être

pratiquement le premier « Ponent »;² il multiplia les interventions destinées à hâter la procédure; c'est ainsi que, par une bienveillance insigne, il permit de commencer les débats devant la Congrégation des Rites avant même qu'on eût recueilli et examiné tous les écrits du Père Eudes. Le 7 février 1874, veille de la fête du Saint Coeur de Marie, il signa le décret d'introduction officielle de la cause en cour de Rome; par le fait même, le fondateur recevait le titre de Vénérable.³ Ainsi commençait la marche triomphale qui devait le conduire à la « gloire du Bernin ». Pie IX s'éteignit le 7 février 1878. Il y avait dix ans que, grâce à lui, la cause de canonisation avait débuté; grâce à lui également, elle avait passé rapidement du plan diocésain français au tribunal de la sainte Église à Rome.

LÉON XIII (1878-1903): IL EMPÊCHE L'ENLISEMENT DE LA CAUSE

La difficulté majeure, dans un procès de canonisation, est la démonstration de l'héroïcité des vertus. Prouver qu'un serviteur de Dieu a vécu constamment de façon exemplaire, et réduire à néant les objections que « l'avocat du diable »⁴ puise, comme à plaisir, dans les faiblesses humaines: voilà un travail historique déjà considérable en soi; il devient plus difficile encore si les faits remontent assez haut dans le temps, comme c'était le cas pour le Père Eudes, qui avait vécu au XVIIe siècle: on devait scruter à fond ce lointain passé. Une complication supplémentaire se présentait à son sujet: la question du gallicanisme; on entend par là une doctrine qui tendait à restreindre, au regard de l'Église de France, l'autorité universelle du Pontife romain. C'était un courant d'opinion si répandu dans notre pays qu'on y baignait plus ou moins consciemment. Certes, le Père Eudes, éduqué par la Compagnie de Jésus, s'orientait spontanément vers Rome, dans la plus filiale adhésion au Souverain Pontife. Malgré tout, le promoteur de la foi repéra dans ses écrits telle formule, et, dans sa vie, telle attitude, qui semblaient s'inspirer du gallicanisme. L'objection fut soulevée pour la première fois en 1881; elle produisit l'effet d'un coup de tonnerre; on était alors, ne l'oublions pas, au lendemain du premier Concile du Vatican, qui avait proclamé la primauté pontificale; le gallicanisme prenait donc forme d'hérésie; celle-ci inspirait une répulsion particulière aux milieux romains et italiens; qu'un serviteur de Dieu fût suspecté d'une pareille erreur suffisait pour arrêter sa cause; le Saint-Office pouvait intervenir, comme il le faisait chaque fois qu'un procès de canonisation soulevait une grave difficulté d'ordre doctrinal ou moral; dès lors on aurait pu craindre sa redoutable sentence Reponatur!, ce qui veut dire, en clair: que cette cause soit classée, qu'on n'en parle plus, du moins d'ici longtemps!

Or, ce ne fut pas le Saint-Office qui intervint, mais Léon XIII lui-même, et avec les intentions les plus bienveillantes. Le Pontife était un ami sincère de la France. Il voyait

²Le « Ponent » est le cardinal chargé de patronner une cause devant la Congrégation des Rites.

³Le titre de Vénérable n'est plus donné de nos jours qu'après la proclamation de l'héroïcité des vertus.

⁴Cette expression désigne, en langage familier, le promoteur de la foi qui est chargé, dans une cause de canonisation, de veiller au strict maintien de l'orthodoxie.

avec regret les nuages d'anti-cléricalisme qui montaient à l'horizon de notre pays, à partir de 1879, avec l'arrivée au pouvoir de Jules Ferry, il songea donc à donner à la France de nouveaux protecteurs au ciel; parmi eux, il indiqua nommément le vénérable Père Eudes. Mis au courant de la difficulté soulevée par le promoteur de la foi, il décida de nommer une commission cardinalice, chargée d'examiner la question. Parmi ses membres, il y avait le cardinal Pitra, savant bénédictin français, qui connaissait à fond l'histoire de l'Église de France et celle du fondateur des Eudistes. La commission travailla ferme de mars à décembre 1882; la conclusion qu'elle déposa fut entièrement favorable au serviteur de Dieu; en aucune manière il ne pouvait être suspecté, encore moins accusé de gallicanisme. La cause pouvait suivre son cours; Léon XIII l'avait sauvée! Certes, elle rencontra encore bien des obstacles mais à partir de 1895 elle eut, en la personne du Père Gabriel Mallet, nommé postulateur à Rome, un avocat diligent, et qui avait l'avantage de bénéficier de l'appui du grand Pape, toujours attentif aux progrès de la cause de « l'Oude ».⁵ Le 6 janvier 1903, peu de mois avant sa mort, Léon XIII rendait le décret proclamant l'héroïcité des vertus du Père Eudes, et saluait en lui l'auteur du culte liturgique des Sacrés Coeurs. Quand il reçut en audience le Père Mallet, le vénérable Pontife (il avait alors 93 ans) lui dit: « Vous avez bien travaillé! ». Sans aucun doute exprimait-il aussi sa propre satisfaction, car sans lui la cause se serait enlisée sous le poids de l'accusation de gallicanisme.

SAINT PIE X (1903-1914): LE PAPE DE LA BONTÉ

L'auteur de ces lignes considère comme une grâce d'avoir vécu deux ans auprès du Père Mallet, en 1935-1937, et d'avoir reçu ses confidences. Lorsque le vénéré postulateur rappelait ses souvenirs du temps de saint Pie X, il commençait le récit, mais ne l'achevait point, car l'émotion l'étreignait à la seule évocation de la bonté de ce Pape, et il se mettait à pleurer... De ses propos interrompus par les larmes résulte, néanmoins, la synthèse suivante: Pie X, accueillant pour tous, l'était particulièrement pour les humbles; il vénérât le Père Eudes, en qui justement il voyait l'apôtre du simple peuple, l'ami des pécheurs et des pauvres; nul autant que lui ne souhaitait la béatification du saint missionnaire; à cet effet, il donnait audience au Père Mallet, chaque fois que celui-ci le souhaitait: le Pape le recevait avec une bonté qui rayonnait comme celle du Christ; la bienveillance du Saint-Père s'étendait aussi à toute la congrégation des Eudistes, et particulièrement à son supérieur général, le Père Le Doré, qui en ce moment là tenait tête vaillamment aux persécuteurs officiels, Waldeck-Rousseau ou Emile Combes; un jour, le postulateur accompagna le supérieur général au Vatican; assis, selon la coutume, sur un tabouret, non loin du Pape, le Père Le Doré s'animait en parlant des mesures iniques que le « combisme » multipliait contre l'Église; insensiblement il se rapprochait, avec son siège, du bureau du Pontife; et il se mit à taper du poing sur le rebord, en répétant: « Résistez-leur, Très Saint Père! Résistez-leur! »

Le postulateur était atterré. Mais le Pape le rassura par un regard et un bon sourire, qui semblaient signifier: « Il n'y a qu'un Père Le Doré! Laissons-le faire! ».

⁵« L'Oude », c'est « Eudes », prononcé à l'italienne; avec l'article, l'expression prend le sens de « le fameux Père Eudes ». Léon XIII avait la plus haute idée du saint missionnaire.

Quand vint le moment de la béatification, le Pape déclara: « Je veux que ce soit aussi beau que possible! » Effectivement les témoins affirment que la cérémonie à Saint-Pierre de Rome le 25 avril 1909, fut d'une splendeur sans précédent. La même consigne avait été donnée pour le triduum; et le Père Mallet déclarait n'avoir jamais rien vu de plus réussi en la prestigieuse église du Gesù.

BENOÎT XV (1914-1922): UN AMI FIDÈLE

Alors que le postulateur, au cours de ses premières années de sacerdoce, se trouvait en Colombie, il y fit la connaissance d'un légat pontifical, Mgr Jacques della Chiesa; c'était un prélat de famille noble (il avait rang de marquis dans le monde), mais d'une simplicité parfaite, et de grande cordialité. Devenu Pape sous le nom de Benoît XV, il retrouva dans la Ville éternelle le Père Mallet, dont il se souvenait bien, et à qui depuis lors il manifesta une réelle amitié. Chez lui aussi le postulateur avait son entrée libre, sans protocole. En rappelant ces souvenirs, le Père souriait d'aise, puisqu'il pouvait dire qu'il avait traité d'égal à égal avec un Souverain Pontife « Si vous voulez vous représenter Benoît XV, disait-il parfois, regardez-moi bien: il était petit comme moi ».

À cette époque, la cause du fondateur était bien placée sur les rails; elle devait aboutir sans encombre à la canonisation. Mais, à Rome, un postulateur doit toujours demeurer vigilant; on y trouve de curieuses voies de garage, où le plus sûr dossier peut venir s'immobiliser, sans qu'on sache pourquoi. Dès que le Père Mallet constatait quelque retard insolite dans la procédure, quelque entorse subtile faite à sa cause, il paraissait sans retard dans les « bureaux ». Un haut personnage des Rites m'a raconté lui-même comment les choses se passaient. Le postulateur commençait par le sourire, et les bonnes manières très « vieille France », qui le distinguaient. S'il n'obtenait pas de résultat, il recourait au « don des larmes », qui lui réussissait à l'ordinaire; difficilement on pouvait résister aux pleurs de ce digne prêtre, qui avait déjà une réputation de sainteté. Mais si les sanglots eux-mêmes n'aboutissaient à rien, alors se produisait une étonnante métamorphose: des larmes, il passait subitement à la colère, une colère sainte, comme celle des prophètes défendant l'honneur de Dieu. Il frappait la table à coups de poing (ici, le prélat imitait le geste...), et il criait d'une voix stridente: « Andro dal Cardinale, andro dal Papa! » (j'irai trouver le cardinal, j'irai voir le Pape). Or, on savait qu'il serait allé tout droit au Vatican; on savait que le Pape l'aurait reçu, aurait pris fait et cause pour lui. Les bureaux devaient s'incliner. La procédure reprenait, comme par hasard, son cours normal.

Hâtons-nous d'ajouter qu'après avoir obtenu satisfaction, le bon Père savait repasser par les mêmes bureaux, cette fois pour une « opération charme ». Nul ne savait comme lui rétablir les bonnes relations par des cadeaux appropriés. Il y en avait un surtout, qui avait fait ses preuves: le bon café de Colombie... Par des moyens connus de lui seul, il arrivait à se procurer cette denrée, plutôt rare à l'époque; ce café, à l'arôme irrésistible, gagnait les coeurs, calmait les esprits. Tous en avaient leur part, depuis le plus simple portier de la Sacrée Congrégation, jusqu'au cardinal Préfet. Tous, finalement, vénéraient ce « bon Père Mallet », à la fois redoutable (il était « l'ami » du Pape!), et si généreux. Lui-même disait sur le tard: « On ne saura jamais combien de sacs de café m'a coûtés le cause du saint fondateur! »

PIE XI (1922-1939): IL REND JUSTICE AU PÈRE EUDES

Lorsque Benoît XV mourut en 1922, tout était pratiquement prêt pour la canonisation. Celle-ci eut lieu le 31 mai 1925. Beaucoup se rappellent encore l'éclat de cette fête, la joie intense qui remplissait les coeurs. L'écho s'en est conservé dans diverses publications, qui virent alors le jour; les innombrables « triduums », célébrés ensuite dans le monde entier, furent également l'occasion de rendre des hommages vibrants au saint fondateur.

Tout semblait fini, et fini en beauté, quand se produisit un événement insolite, certainement unique en son genre: lorsque les Acta Apostolicae Sedis, périodique officiel du Vatican, publièrent le texte de la bulle de canonisation de saint Jean Eudes, on constata qu'elle avait subi deux falsifications, en deux passages essentiels: ceux qui rappelaient le triple diadème de gloire, déposé par les Pontifes Pie X et Pie XI sur le front de saint Jean Eudes en le déclarant « père, docteur et apôtre du culte liturgique des Sacrés Coeurs ». Après avoir supprimé cette proclamation solennelle, on l'avait remplacée, aux deux endroits, par un texte banal, d'ailleurs mal agencé au contexte, et trahissant la main du faussaire.

L'émotion fut immense. Le délit était d'une singulière gravité, car une bulle de canonisation engage la responsabilité de l'Église, elle relève de l'enseignement infaillible du Souverain Pontife. Il y avait là également la manifestation, fort inquiétante, d'un courant âprement hostile à saint Jean Eudes. Cette « hargne » avait toujours existé chez un petit nombre, et le Père Mallet l'avait décelée immédiatement après son arrivée à Rome, en 1895; il la traduisait en une formule pittoresque: « On voulait tordre le cou au Père Eudes ». D'où venait cette étrange aversion? Nous l'avons dit plus haut: en introduisant la cause de canonisation du saint missionnaire, on l'avait pratiquement « ressuscité »; jusqu'alors l'histoire l'avait ignoré; et voici que brusquement il apparaissait sur le devant de la scène, de même qu'apparaissait, aux yeux de tous, le rôle primordial qu'il avait joué dans la genèse du culte des Sacrés Coeurs. Les auteurs qui avaient déjà traité doctement l'histoire de cette dévotion se trouvèrent devant un dilemme: ou bien admettre loyalement la réalité des faits, et donc rendre hommage au Père Eudes, en complétant leur information; ou bien nier l'évidence, et se réfugier dans la chicane et l'hostilité. Quelques-uns prirent ce dernier parti; ils firent école, même à Rome; comme toute minorité, ces « opposants » faisaient preuve de dynamisme; ils avaient l'art, en sous-main, de présenter le Père Eudes comme un « intrus », un Français au surplus, ce qui impressionnait défavorablement certains milieux dévots italiens. N'ayant pas réussi à empêcher le succès de la cause, ils essayèrent, par cette falsification de la bulle pontificale, d'étouffer la voix du Vicaire du Christ, autant que la chose dépendait d'eux.

Notre congrégation avait alors comme protecteur le célèbre cardinal Billot, de la Compagnie de Jésus, extrêmement dévoué à notre cause. Le Père Mallet lui demanda ce qu'il convenait de faire, en l'occurrence. Il répondit: « Si vous vous en plaignez au Pape Pie XI, il châtiara rigoureusement les coupables; seulement ceux-ci vous retrouveront au détour du chemin ». On estima donc qu'il fallait garder le silence, tout en exigeant la rectification du texte des Acta, laquelle fut faite. Le Père Mallet parvint à identifier le principal responsable du délit; seulement, comme ce personnage avait paru devant Dieu à l'époque où le Père nous faisait ses confidences, il ne voulut pas nous dévoiler le nom du faussaire.

C'est seulement deux ans plus tard qu'il eut l'occasion de parler de la chose au Pape. Pie XI parut mécontent qu'on lui eût caché cette affaire. « Comment, s'écria-t-il, c'est seulement aujourd'hui que vous nous apprenez cela, quand nous avons les -mains liées! ». Il voulait dire que c'eût été chose aisée de découvrir, au moment même, les

coupables, tandis que deux ans après les pistes étaient brouillées. Mais en son for intérieur le Saint-Père admira sans doute la manière dont les Eudistes avaient supporté l'offense; et, dès ce jour-là, très certainement, il prit la résolution de réparer lui-même l'injustice. Effectivement, il y eut trois mesures qui furent prises coup sur coup, peu après, et qui toutes constituaient une glorification supplémentaire du Père Eudes. Il y eut d'abord la mention élogieuse faite de lui dans le nouvel Office du Sacré-Coeur. En un premier temps, Pie XI avait décidé que seule sainte Marguerite-Marie serait nommée dans la leçon historique du deuxième nocturne; puis, après réflexion, il ordonna que l'on commençât par y exposer le rôle fondamental joué par saint Jean Eudes. C'était une réparation directe, et aussi publique que possible, de la falsification de la bulle: celle-ci n'avait été lue que par peu de gens; tandis que tous les prêtres, dans le monde entier, lisaient dans le nouvel Office ce que le Père Eudes avait fait pour le culte du Sacré-Coeur. Cette décision du Pape fut rapportée directement au Père Mallet par Dom Quentin, savant liturgiste bénédictin, à qui Pie XI avait donné ses instructions pour les leçons de l'Office.

Les deux autres mesures favorables au saint fondateur furent l'extension de son culte à l'Église universelle, et l'autorisation de lui ériger une statue en la basilique Saint-Pierre de Rome. Là aussi le Père Mallet eut la certitude que la volonté formelle du Pontife se faisait sentir derrière ces décisions; il avait à ce sujet des preuves qu'il serait trop long de rapporter ici; il y avait aussi cette constatation, qui remplissait de surprise le bon Père, encore de longues années après l'événement: ce n'est pas lui qui sollicitait du Pape ces mesures, si flatteuses pour le fondateur; elles arrivaient comme des faveurs gratuites, dont la signification était indubitable: Pie XI voulait réparer le tort que d'aucuns avaient voulu causer à saint Jean Eudes; et c'est pour cela qu'il le comblait d'honneur et de gloire.

La conclusion s'impose: Dieu est fidèle! Saint Jean Eudes avait souffert persécution pour son attachement à l'Église romaine, au Saint-Siège apostolique. Et voici que, par un juste retour des choses, c'est l'Église romaine elle-même, en la personne de ses plus prestigieux Pontifes, de Pie IX à Pie XI, qui a entrepris de glorifier le saint missionnaire. Tôt ou tard, mais certainement un jour, Dieu réalise sa parole, « il exalte les humbles ».